

LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 juillet 2023

Le douze juillet deux mil vingt-trois, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame LE FRERE Céline, Maire.

Etaient présents : Céline LE FRERE, Olivier LAVOIX, Marc ANDRIEUX, Françoise BOCQUET, Denise MEUNIER, , Corinne FERTE, Francis VILNOIS, , Patricia DUFFIEUX, Claude GENINASCA, , Céline JAYRIANT, Arlette FELTRIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés et représentés : Caroline MAS (représentée par Patricia DUFFIEUX), Jacques GEBKA (représenté par Céline LE FRERE), Michel GILLE (représenté par Francis VILNOIS), Elodie LAIGNEL (représentée par Claude GENINASCA), Sébastien VERON (représenté par Françoise BOCQUET), Rémy MAROT (représenté par Olivier LAVOIX), Benoit POINT (représentée par Céline RIANT).

Était excusée non représentée : Nicole WARZEE

Secrétaire de séance : Marc ANDRIEUX.

Le compte rendu du 12 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

2023-35 : Charte d'engagement – Dispositif Région Hauts de France – Centres-villes/centres bourgs
Approuvée par 17 voix pour et une abstention.

2023-36 : Motion pour solliciter l'installation d'un radar automatique – Rue de Meaux couplé avec un plateau ralentisseur à l'intersection de la RD 936 et du chemin du Vieux Château.
Approuvée par 17 voix pour et une abstention

2023-37 : Remplacement du candélabre Q0009 – Rue de la Longue Haie :
Approuvée à l'unanimité

2023-38 : Cession de la parcelle AL 3 – lieudit « Les Ventes Cagnard » :
Approuvée à l'unanimité

2023-39 : Acquisition de mobilier scolaire pour aménagement d'une classe flexible :
Approuvée à l'unanimité

2023-40 : Renouvellement de la convention avec l'ADICA pour déploiement de l'ENT – années scolaires 2023/2024- 2024/2025 – 2025/2026

Approuvée à l'unanimité

2023-41 : Participation aux frais de scolarité école maternelle et école élémentaire – Année scolaire 2022/2023

Approuvée à l'unanimité

2023-42 : Refus de participation aux frais de scolarité de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Neuilly Saint Front

Approuvée à l'unanimité

2023-43 : Approbation de la tarification applicable au 1^{er} septembre 2023 pour les prestations du service enfance-jeunesse

Approuvée à l'unanimité

2023-44 : Approbation de la convention avec l'ADAMA pour l'organisation du concert du 7 mai 2023

Approuvée par 15 voix pour et 3 contre

2023-45 : Demande de subvention -Dispositif PARU – Région Hauts de France pour la seconde tranche de restauration des remparts

Approuvée par 16 voix pour et 2 abstentions

2023-46 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire – Ecole maternelle »

Approuvée à l'unanimité

2023-47 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la coopérative scolaire – Ecole élémentaire »

Approuvée à l'unanimité

2023-48 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Grand Angle »

Approuvée par 16 voix pour et 2 abstentions

2023-49 : Autorisation de versement d'une partie du solde de la subvention événementielle attribuée par délibération n° 2023-28 à l'association « Top Oxygène »

Approuvée par 15 voix pour et 3 contre

2023-50 : Décision de passage de la comptabilité communale de type M14 à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024

Approuvée à l'unanimité

2023-51 : Décision modificative de comptabilité – virement de crédits – section investissement – Montant 200 €

Approuvée à l'unanimité

2023-52 : Décision modificative de comptabilité – virement de crédits – section investissement – Montant 175 €

Approuvée à l'unanimité

2023-53 : Décision modificative de comptabilité – virement de crédits – section fonctionnement –
Montant 19964.45 €

Approuvée à l'unanimité

2023-54 : Décision modificative de comptabilité – virement de crédits – section investissement –
Montant 10 000 €

Approuvée à l'unanimité

2023-55 : Approbation de la convention avec le CDG FPT 02 concernant la mise en place d'un dispositif
de signalement sur les actes de violence (Personnel Communal)

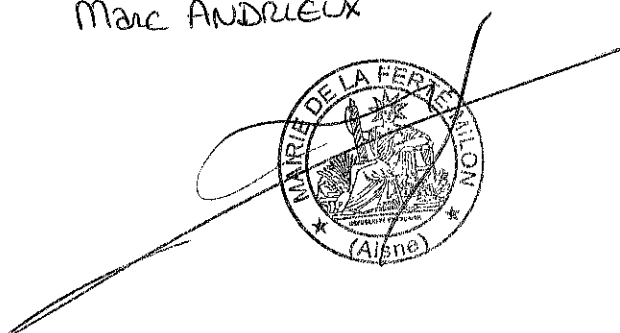
Approuvée à l'unanimité

2023-56 : Renonciation à exercice du droit de préemption urbain.

Approuvée à l'unanimité

Affichée le 17 juillet 2023

Le secrétaire,
Marc ANDRIEUX



Le Maire,
Céline LE FRERE

